

# CONSEIL REGIONAL NORD-PAS DE CALAIS

Séance plénière des 23 et 24 mai 2013

## **Motion d'urgence déposée par le Groupe l'Opposition Régionale relative au financement du Campus Grand Lille**

Suite à l'appel à projets « Plan Campus » lancé en 2008 par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Campus Grand Lille, porté par les 3 universités publiques lilloises a été labellisé « Campus International » par l'Etat en décembre 2008.

Une convention partenariale de site a été signée au deuxième semestre 2010, entre l'Etat, la Région, le Département du Nord, Lille Métropole Communauté Urbaine, la Ville de Lille, le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Université Lille Nord de France.

Le projet élaboré par les 3 universités prévoit un projet immobilier d'un coût total de 443 millions d'euros.

En septembre 2010 l'Etat fixait à 110 millions d'euros sa participation, sur la base de l'engagement 1 € Etat = 1 € collectivités territoriales.

Si le Conseil régional est allé au-delà de son engagement initial, portant sa participation à 37 millions d'euros, il a récemment été porté à la connaissance des élus régionaux que l'Etat pourrait se désengager à hauteur de 8 à 15 millions € au titre des crédits Campus, et se désengager également pour ces opérations au titre du CPER. C'est ce qu'il ressort de réunions de préparation du Comité de pilotage Campus.

C'est pourquoi, le Conseil Régional Nord-Pas de Calais :

- Réaffirme son soutien et son engagement en faveur du Campus Grand Lille, élément de rayonnement et d'attractivité du territoire régional
- Demande au Gouvernement de respecter la continuité de l'Etat et de maintenir le montant de son engagement financier à hauteur 110 millions d'euros, tel que convenu dans la convention partenariale de site.

